



Travailler en équipe au laboratoire d'idées c'est collaborer, partager des productions innovantes, des scénarios pédagogiques qui sortent de l'ordinaire. C'est d'être enthousiasmé par l'idée d'un-e collègue, faire un pas de côté dans sa pratique professionnelle pour s'interroger sur son travail. C'est prendre part à un travail structuré autour de trois rendez-vous : Partage autour des pratiques, élaboration commune d'activités, scénario pédagogique etc... , les tester/analyser devant les classes. C'est avant tout un moment d'échange convivial entre professionnels, sans pression ni obligation de résultat.

Travailler au laboratoire d'idées c'est aussi s'exposer à changer ses habitudes : Par exemple en étant observé ou en exposant ses devant un groupe de pairs. En se plaçant dans le rôle de l'observateur qui doit faire un retour à un collègue... Autant de pratiques qui ne sont pas dans notre culture professionnelle et pour lesquelles il nous faut un cadre.

C'est pourquoi il est important d'explicitier dans une charte le positionnement et les engagements éthiques des participants au laboratoire d'idées. Pour sécuriser nos échanges et pouvoir travailler en confiance.

Article 1 :

Chaque Membre du laboratoire d'idées s'engage à adopter la posture de « **l'ami critique** ».

Cette idée très forte mérite d'être définie précisément.

La notion d'ami critique a été introduite dans les années 70 lors de réformes du système éducatif au Royaume Uni. En France, Romuald Normand (sociologue spécialisé dans l'analyse comparée des systèmes éducatifs) introduit cette notion en 2018.

Pourquoi un ami ?	Pourquoi critique ?
<ul style="list-style-type: none"> • Un ami est de notre côté. • Quand il porte un regard sur nous c'est toujours avec bienveillance. • Quand il critique ce que l'on fait c'est en toute confiance et de façon constructive. • Un ami est une personne avec qui nous sommes complémentaire, qui nous apporte quelque chose. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un ami critique est celui qui va aller nous chercher dans nos retranchements pour nous faire avancer. • Il peut poser des questions déroutantes. • Il critique le travail déjà réalisé pour nous aider à nous améliorer.

Article 2 :

Les échanges, les observations etc. auront lieu dans un esprit de bienveillance et ne doivent pas être évoqués en dehors du groupe.

Article 3 :

Si un membre du laboratoire participe à une observation de séance, l'observateur se doit :

- d'admettre la relativité de toute observation, aussi sincère soit-elle.
- de s'interdire tout jugement de valeur sur la pratique observée.
- de s'interdire d'influer sur le déroulement de la séance observée.
- de rendre sa présence aussi imperceptible que possible.

Article 4 :

Lors de la phase de débat et de rédaction du compte-rendu, la présence de l'enseignant observé est nécessaire. L'enseignant observé admet toutes les analyses réalisées par les observateurs. Observateurs et observés ne s'interdisent aucune intervention.

Session :

Signature des membres du laboratoire d'idées :